

Rapport de Gestion

Exercice clos le 31 mars 2026

Chers actionnaires,

Ce rapport est destiné à vous présenter les comptes de l'exercice 2025, qui s'étend du 1^{er} Avril 2025 au 31 Mars 2026.

Contrairement à l'exercice précédent qui n'avait pas connu d'évolution du périmètre, 2025 a connu des faits marquants importants et atypiques :

- Construction et mise en service de 2 nouvelles centrales en auto-consommation (Collège Jeanne d'Arc à Pont de Beauvoisin et 2^{ème} tranche au Lycée St Marc de Nivolas-Vermelle),
- Etude et préparation de la centrale à la MARPA de Biol,
- Accompagnement par l'ANCV pour notre campagne de mobilisation (bénévoles et levée de fonds).
- Prise de participation dans Forestener à hauteur de 3 300 € (décidé lors de l'AG 2025)
- L'achat opportuniste de 60 modules Photowatt pour 457 € dont l'utilisation reste à définir
- L'annulation de 30 parts sociales pour la première fois pour un total de 3 300 euros.

Compte de résultat : il retrace l'ensemble des charges et produits intervenus sur l'exercice.

Dans nos comptes nous avons donc principalement 2 types de recettes :

- Les loyers perçus pour la 1^{ère} centrale du lycée Saint Marc et ceux de la centrale à Jeanne d'Arc qui a été mises en route courant mars 2026 mais qui impacte faiblement les loyers pour cet exercice. Les loyers s'élèvent à 12 901 €, contre 13 275 € pour l'exercice 2024.
- La vente à EDF-OA et Enercoop de la production de 7 centrales de la grappe 1 pour 19 904 € contre 19 459 €, quasi-équivalent à 2024.
- Nous avons également une nouvelle recette pour 3 000 € correspondant à une prestation d'étude réalisée pour le lycée St Marc.
- Nos produits d'exploitation s'élèvent ainsi à 41 378 € contre 33 136 € en 2024. *A noter un changement de méthode comptable imposé par la réglementation qui nous amène à comptabiliser en produit d'exploitation la quote-part annuelle (3 053 €) de la subvention de la Région depuis cet exercice alors qu'elle se trouvait dans les produits exceptionnels jusqu'alors.*

Les charges d'exploitation s'élèvent à 29 841 € contre 23 983 € soit une augmentation de 5 865 €. Cette hausse s'explique principalement par la mission d'accompagnement pour la campagne de mobilisation confiée à l'ANCV pour 3 343 € sur cet exercice et par les frais de mise en place des deux emprunts bancaires pour 1 600 €).

Les principaux postes de charges 2025 sont les suivants :

- 15 796 € : la dotation aux amortissements de nos centrales. Celui-ci est réalisé sur 20 ans. Ce montant est très proche de l'exercice précédent puisque les 2 nouvelles centrales ont été mises en service quelques jours avant le 31 mars. CE montant ne constitue pas une dépense.
- 3 496 € : L'assurance des installations, en hausse significative pour cause d'augmentation des tarifs de la MAIF de l'ordre de 8 % sur un an.

Vous constaterez qu'il n'y a pas de rémunération dans notre société, puisque les différentes missions sont portées par quelques actionnaires bénévoles particulièrement engagés..

- Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2025 est excédentaire de 11 537 € contre 9 153 € en 2024. Sans le changement de méthode de comptabilisation de la quote-part de la subvention, le résultat d'exploitation aurait été en baisse de 669 €.
- Les charges financières sont en légère augmentation (+ 1 600 €.) suite à la mise en place de 2 nouveaux emprunts pour financer les 2 nouvelles centrales.
- Il s'agit donc de notre 6^{ème} exercice consécutif excédentaire. A noter que nous serons redevables de l'impôt sur les sociétés (IS) pour un montant de 1 919 €
- Le résultat net de l'exercice 2025 s'élève à 5 756 €. contre 8 248 € en 2024, notamment du fait d'un taux d'imposition plus élevé qu'en 2024.

Bilan :

Il s'agit d'une photo au 31 mars 2026 du patrimoine et des dettes de NID'énergies.

A l'actif, nous avons 501 348 € d'immobilisations, soit le coût de l'ensemble des installations réalisées ou engagées jusqu'au 31 mars 2026 et depuis la création de la société. Il s'agit de la valeur brute, c'est-à-dire d'achat. Ce montant est en forte augmentation (190 000 €), correspondant à l'investissement des 2 nouvelles centrales mises en chantier en Octobre 2025. On retrouve pour 79 171 € le montant des amortissements cumulés qui par soustraction nous donne la valeur nette de nos installations pour 422 178 €.

2 postes principaux postes constituent notre actif circulant pour 106 445 € :

- Le solde de nos comptes bancaires pour 83 501 €
- Des créances pour 30 454 €, correspondant aux loyers non encore réglés et à la production des autres centrales non encore facturée ou réglée.

Au passif, le capital pour 128 700 € correspond aux actions détenues par les actionnaires au 31 mars 2026. Il est en augmentation de 7 400 € malgré le rachat de 30 actions intervenus dans le courant de l'année.

Dans les capitaux propres, nous trouvons également la subvention accordée par la Région pour 39 624 €, 3 330 € liés aux primes d'émission de 10 € par action (décidée lors de l'AG de 2023), portant la valeur de la part à 110 €.

Les dettes s'élèvent à 352 213 € contre 174 954 € au 31 mars 2025 compte tenu des 2 emprunts contractés pour les 2 nouvelles centrales. Et aux loyers payés d'avance par les bénéficiaires des installations en auto-consommation. Figurent également en dettes des factures de fournisseurs à régler, ainsi que des impôts et de la TVA à payer.

Perspectives :

L'exercice 2026 connaîtra lui aussi des évolutions positives du chiffre d'affaire avec le plein effet des 2 centrales lancées en mars 2026, et également avec la centrale de Biol installée en août 2026, et financée sans emprunt mais uniquement avec les apports en compte courant de quelques actionnaires.

La réflexion sur la professionnalisation de NID'énergies pourraient impacter l'exercice 2026 en fonction de l'avancée de ces dossiers, mais plus probablement à partir de l'exercice 2027 le cas échéant.

Florent Laval, président

Le 27/8/2026